

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU. PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . 20 c.
Réclames. 30
Faits divers. 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Un an. 20 fr.

Six mois. 12 fr.

Trois mois. 7 fr.

Poste. 35 fr.

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

A PARIS, Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

SAUMUR, le 25 Septembre 1877.

ÉLECTION
A la Chambre des Députés

EUGÈNE BERGER
Ancien Député, membre du Conseil général de Maine-et-Loire.

CANDIDAT DU GOUVERNEMENT
A MM. les Electeurs de l'arrondissement de Saumur.

Messieurs, En venant de nouveau solliciter vos suffrages, je ne puis que vous déclarer que je faisais devant vous l'année dernière, et qui m'ont valu l'honneur d'être élu député de l'arrondissement à une majorité de 4,300 voix.

Sans renier mon passé, sans cacher les convictions auxquelles je suis demeuré fidèle, je promettais, en 1876, de soutenir énergiquement le maréchal de Mac-Mahon jusqu'au terme de ses pouvoirs; je m'engageais à défendre dans leur intégrité ses prérogatives constitutionnelles; je me disais résolu à lui prêter le concours qu'il réclamait des bons citoyens pour assurer au dehors le maintien de la paix, et réprimer à l'intérieur l'esprit de destruction et d'anarchie.

Ce programme est toujours le mien, messieurs. Je l'ai suivi à la Chambre, en me rangeant parmi les adversaires déterminés des idées radicales; j'y persiste plus que jamais en présence du conflit sur lequel vous allez vous prononcer.

La question se pose nettement entre le Maréchal et ses ennemis. J'ai la certitude que, dans cette crise, votre patriotisme n'hésitera pas. Vous voyez de quel côté se trouvent le respect du droit, le désintéressement, les services rendus, la sincérité politique. Vous êtes moins frappés des redoutables perspec-

tives qu'ouvrirait l'élection d'une Assemblée hostile au chef de l'Etat. De longues agitations, des désordres répétés, l'arrêt du travail, la ruine du commerce et de l'industrie en seraient la conséquence immédiate. Il n'est personne d'honnête qui ne veuille éviter à la France de pareils malheurs; il n'est personne de sensé qui n'aperçoive clairement les conditions du salut. Le gouvernement nous demande de l'aider, par nos votes, à rétablir l'accord des pouvoirs publics. Rallions-nous autour de lui en vue de ce résultat si nécessaire. Quels que soient nos antécédents, quelles que soient nos préférences, unissons-nous dans une même pensée de conservation sociale, dans un même désir de rendre la sécurité au pays. Nous pouvons tous le faire avec dignité, puisque cette alliance défensive n'exige d'aucun de nous le désaveu de ses sympathies, et que la Constitution a réservé l'avenir aux décisions de la volonté nationale.

Quant à votre ancien député, vous apprécierez si ses actes ont justifié votre confiance, et si vous devez lui renouveler un mandat qu'il croit avoir loyalement rempli. Il a trop l'expérience des luttes électorales, au temps troublé où nous vivons, pour ne pas s'attendre en ce moment à bien des attaques, peut-être à des calomnies. Mais il connaît aussi les populations dont dépend le sort de sa candidature. Il les sait équitables, fermes dans leurs opinions, prompts à faire justice des déclamations intéressées; et il est persuadé, Messieurs, que toutes les violences, toutes les manœuvres échoueront devant votre droiture et votre bon sens.

EUGÈNE BERGER
Ancien Député, membre du Conseil général de Maine-et-Loire.

Chronique générale.

LE REFUS DU BUDGET.
Les organes des 363 opposants se montrent fort mécontents du manifeste du Maréchal de Mac-Mahon.

Cela prouve assez clairement que la République qu'ils veulent n'est pas la République selon la Constitution, mais la République selon le programme de Belleville.

S'ils voulaient sincèrement la République selon la Constitution, c'est-à-dire gouvernée par trois pouvoirs s'équilibrant, se modérant, se combinant, s'accordant pour le bien du pays, ils rémercieraient le Maréchal de la netteté de ses déclarations.

Ils accusaient le Maréchal de vouloir le renversement de la République; le Président répond qu'il est le gardien fidèle de la Constitution républicaine. Loin de s'apaiser, les organes de l'opposition se livrent à des attaques, à des excitations qui dépassent en violence toutes celles auxquelles ils se sont livrés jusqu'ici.

Est-ce assez clair? Ce n'est pas le maintien de ce qui existe que veulent les coalisés; c'est la République sans la Constitution de 1875.

Au moment du vote de cette Constitution ils n'ont marchandé ni sur les prérogatives du Président de la République ni sur les droits du Sénat.

C'est à ce prix seulement que les conservateurs et le Maréchal lui-même ont accepté la Constitution.

Maintenant qu'ils ont le gouvernement qu'ils voulaient avoir, ils veulent détruire toutes les garanties qu'ils avaient consenties pour l'obtenir.

Ils veulent qu'il n'y ait plus en fait qu'un seul pouvoir, celui de la Chambre; ils veulent annihiler d'abord, supprimer ensuite les deux autres pouvoirs.

Comment s'y prendraient-ils pour obtenir ce résultat s'ils avaient la majorité dans la future Chambre?

Ils le disent maintenant sans aucune réticence, ils refuseront le budget.

Le refus du budget mettrait le gouvernement dans l'impossibilité de fonctionner; il ne pourrait plus servir la rente aux créanciers de l'Etat, ni payer les fonctionnaires, ni solder l'armée; ce serait la France en faillite.

Il est clair que les choses ne pourraient pas rester en cet état; le Maréchal serait obligé de demander au Sénat l'autorisation de dissoudre une seconde fois la Chambre.

Tout serait à recommencer, et nous aurions encore des semaines et des mois d'agitation.

Si les républicains de vieille date s'imaginent que c'est le moyen de faire aimer la République, ils se trompent complètement.

Autrefois, la République était très-impopulaire dans les campagnes et parmi les hommes d'ordre, parce que le mot République était synonyme d'agitations, de troubles et de violence.

Comme on a été tranquille depuis 1871 sous le gouvernement de M. Thiers et sous celui du Maréchal, le mot République effraye moins qu'autrefois, et bien des gens sont arrivés à dire: « Restons ainsi, puisque les affaires vont tout de même. » D'autres se bornent à dire: « Essayons encore trois ans, nous verrons bien après. » Les uns et les autres acceptent la République avec le Maréchal.

Maintenant que les républicains de la veille ont perdu leur modérateur qui s'appelait M. Thiers, les voilà qui reprennent leur ancienne politique. Ils parlent tranquillement de refuser le budget, de désorganiser nos finances et de ruiner notre crédit. Qu'ils y prennent garde, car s'ils reviennent à leur ancienne manière, le pays reviendra à son ancien jugement.

On annonce plusieurs réponses au Manifeste du Maréchal. Nous ne parlons pas des articles de journaux, mais de documents qui auraient la prétention d'être solennels et d'un grand effet.

Il y a d'abord le manifeste posthume de M. Thiers. Puis viendrait le manifeste des 363. Nous aurions enfin le manifeste de la gauche sénatoriale. Toutes ces réponses seront foudroyantes, au dire des frères et amis.

On annonce plusieurs réponses au Manifeste du Maréchal.

Nous ne parlons pas des articles de journaux, mais de documents qui auraient la prétention d'être solennels et d'un grand effet.

Il y a d'abord le manifeste posthume de M. Thiers.

Puis viendrait le manifeste des 363.

Nous aurions enfin le manifeste de la gauche sénatoriale.

Toutes ces réponses seront foudroyantes, au dire des frères et amis.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

TOLLAR L'INDIEN

(Suite.)

Une partie des pèlerins s'occupait des ablutions qui devaient précéder chaque repas; tandis que d'autres, qui les avaient déjà terminées, étaient assis devant leurs plats de kary posés sur un terrain nivelé pour servir de table, et affectant la forme d'un carré, d'un triangle, d'un cercle ou d'un croissant, selon qu'il était destiné à un brame, à un rattrya, à un vaisica ou à un soudras.

Irrady courut à la porte du tchaouadi, où les vendeurs ambulants étaient déjà établis avec leurs immenses marmites fumantes, et apporta à son fils un plat de riz qu'elle l'engagea à manger pour reprendre ses forces.

Elle lui fit boire ensuite quelques gorgées de la liqueur spiritueuse extraite du cocotier sous le nom de toddy, ou arack des parias.

Enfin, vers le milieu du jour, le trouvant suffisamment ranimé, elle se chargea du léger bagage qui composait leur fortune, et tous deux se joi-

gnèrent à une caravane qui prenait le chemin de Calcutta.

La troupe dont le jeune paria et sa mère faisaient partie était composée d'Indiens des dernières castes, tous pauvres, et cheminant à pied, avec un grand nombre de femmes et d'enfants; aussi ne firent-ils ce jour-là qu'une courte traite, et ne purent-ils attendre le tchaouadi le plus prochain.

Ils campèrent sur le bord d'un marais couvert d'une forêt de roseaux et bordés çà et là de manguiers cheflis.

Quelque lente qu'ait été la marche de la caravane, Tollar, affaibli par la fièvre, n'avait pu la suivre qu'avec peine.

Lorsque la troupe s'arrêta, il se laissa tomber accablé sur la natte que sa mère avait étendue à terre, et lui demanda à boire d'une voix éteinte.

Irrady, qui avait épuisé sa provision d'eau, regarda autour d'elle, et courut aux manguiers pour y cueillir quelques fruits.

Malheureusement les plus voisins de la route avaient été dépouillés par les pèlerins qui précédaient, et elle fut obligée de s'avancer vers un bosquet plus éloigné.

Mais à peine avait-elle disparu qu'un sourd rugissement retentit dans le marais; les roseaux s'agitèrent, un tigre monstrueux bondit, s'élança vers les manguiers, et reparut presque aussitôt, empor-

tant Irrady entre ses dents.

Au cri terrible jeté par Tollar, tous les pèlerins accoururent; mais en apercevant le tigre ils s'arrêtèrent.

— Ma mère, sauvez ma mère! cria le jeune garçon en se relevant égaré et cherchant une arme autour de lui.

Les Indiens demeurèrent immobiles.

Le tigre a, son repas, se dirent-ils tranquillement; nous pourrions dormir sans crainte cette nuit (1).

Tollar, hors de lui, s'était précipité à la suite de l'animal féroce, les mains levées, et en poussant des cris de désespoir; mais il allait le perdre de vue, lorsque le tigre s'arrêta tout à coup et laissa tomber sa proie.

Une troupe d'Européens montés sur des éléphants venait de paraître au tournant du marais.

A la vue de leur ennemi, ces derniers firent entendre l'espèce de hennissement sonore qui précède toujours leurs attaques, et coururent tous à la fois vers le tigre, qui, replié sur lui-même, l'œil sanglant et la gueule ouverte, les attendait en rugissant.

Le combat fut terrible, mais court.

Quelques coups de feu tirés par les Européens abattirent le tigre, qui fut achevé par les éléphants.

(1) Les Indiens n'essaient point à se défendre contre les animaux féroces.

et, au moment où Tollar arriva sur le champ de bataille, ceux-ci achevaient de broyer sous leurs pieds l'animal féroce.

Le jeune Indien courut vers sa mère, qui était demeurée à quelques pas, noyée dans son sang.

Il tomba à genoux près d'elle, et la souleva dans ses bras en l'appelant à grands cris.

Cette voix et ces étreintes réveillèrent Irrady de son évanouissement; elle rouvrit les yeux, reconut son fils, et lui tendit la main.

— Ma mère, ma mère, ramène-toi! s'écria Tollar en pleurant; le tigre est mort.

— Et moi aussi... je vais mourir.

Dégaya l'Indienne.

— Oh! non, interrompit l'enfant; il y a là des malabars qui savent soigner les plaies, et des potiers qui guérissent les membres brisés.

— Je vais mourir, répéta Irrady, dont on entendait à peine les paroles entrecoupées par le râle.

Ah! pourquoi n'est-ce pas seulement dans quelques jours... Mais tout est fini... déjà je vois noir...

Elle s'interrompit, et, faisant un effort, elle chercha d'une main tremblante la demi-roupie d'or suspendue à son cou.

— Prends ceci, dit-elle d'un accent presque intelligible. Quand tu seras à Calcutta, tu cherches ras le tadin Kallu. C'est lui... Tu montreras la pièce d'or... l'autre moitié... Mais prends garde...

Mais nous ne voyons pas bien ce que pourront foudroyer les manifestes radicaux. Nous savons pertinemment que ces documents, qui étaient écrits depuis quelques jours, ont été remis à la fonte. La magnifique proclamation du Maréchal a jeté le désordre dans la phraséologie gambettiste; il faut changer les mots, renverser les périodes, modifier les épithètes et bouleverser de fond en comble le chef-d'œuvre péniblement enfanté.

Nous en avons déjà la preuve dans la gaminerie que vient d'inventer la République française pour se tirer d'embarras.

Le sérieux journal se pose en rival du Tintamarre.

Il édite sous forme de « Manifeste émané d'anciens députés » une paraphrase du Manifeste du Maréchal.

Les journaux pour rire font tous les jours de ces plaisanteries-là. Elles sont amusantes chez eux; mais elles sont indécentes, grotesques dans la feuille de M. Gambetta.

Quant au manifeste de M. Thiers, il nous intéresse beaucoup. Nous sommes curieux de lire ce que les amis du défunt vont avoir la hardiesse d'écrire sous son nom. Car cela est certain, le travail que préparait M. Thiers et qu'il a laissé dans ses papiers, est une simple ébauche. M. Thiers n'y travaillait qu'un peu chaque jour, parce que chaque jour apportait un changement dans ses idées et ses impressions. Il reconnaissait que la situation générale se modifiait toutes les vingt-quatre heures; et comme il avait la prétention de faire une œuvre d'actualité, correspondant exactement aux conditions politiques du jour même où il devait parler au public, il avait eu la prudence et l'habileté de ne pas se perdre dans des phrases inutiles, de ne pas s'engager dans une argumentation que les événements eussent trop facilement détruite.

Telle qu'elle est, nous le savons, la « proclamation » de M. Thiers — car c'est ainsi qu'il l'appelait — n'est pas susceptible d'être publiée. Alors, que mettra-t-on dans ce factum revêtu d'une fausse signature?

Alors même que M. Thiers aurait laissé quelque chose de compté, ce quelque chose aurait singulièrement vieilli. Depuis quinze jours, la situation s'est bien modifiée. Le langage même tenu par le Maréchal, — ce langage ferme, énergique, cassant, si l'on veut, mais cassant comme il convient de casser — a modifié singulièrement l'état des esprits; il y a un mot populaire qui circule dans les faubourgs de Paris: — « C'est crâne ! » se sont écriés les lecteurs ouvriers. — Or, la cranerie convient aux masses électorales, et l'esprit public a complètement changé dans ces derniers jours. Voit-on d'ici apparaître, dans ces conditions, quelques phrases écrites par M. Thiers, il y a trois semaines, et sous le coup de l'affaiblissement de ses facultés?

Nous estimons encore que, pour l'honneur de sa mémoire, les amis de M. Thiers ne tenteront pas la supercherie qu'on annonce et qui ne tromperait personne.

P.-S. — Les journaux républicains publient en dix colonnes de texte le prétendu

manifeste ou adresse de M. Thiers aux électeurs du 9^e arrondissement de Paris. Le Mot d'Ordre n'en a pas reçu communication; la Lanterne le publie après un article de Rochefort.

Ce prétendu manifeste justifie la Chambre dissoute, loue sa modération, et dit qu'elle ne mérite pas le reproche de radicalisme. Il explique les préférences de M. Thiers pour la République par suite de l'impossibilité de la monarchie. Il proteste contre les auteurs du 16 mai et proclame la souveraineté nationale qui ne peut s'exercer que par la République.

M. Gambetta se pose plus que jamais en prétendant, il se croit au-dessus des lois, et il lui semble que le gouvernement et la justice oublient beaucoup trop, selon lui, qu'il a été dictateur et qu'il peut le devenir encore. Il ne reconnaît d'autre juridiction qu'une haute cour ou tout au moins le jury.

Dans la journée, on commentait et l'on applaudissait autour de lui au récit qu'il faisait de son attitude à la police correctionnelle, aux paroles qu'il répétait devant ses amis.

« Je leur ai bien dit que j'acceptais toute la responsabilité de mon discours à Lille; que les poursuites dont j'étais l'objet avaient un caractère politique et qu'il fallait attendre le verdict solennel du pays avant de juger correctionnellement un antagoniste du gouvernement. Je leur ai dit que si l'on ne voulait pas attendre la grande décision des électeurs, il fallait au moins me renvoyer devant mes véritables juges, le jury. »

Et les courtisans d'applaudir à ces fières paroles du maître.

M. Gambetta a trop présumé de ses forces, de son influence, de ses destinées.

Il reconnaîtra qu'il est plus facile d'usurper la dictature dans un jour de surprise que de braver la justice ordinaire du pays.

On s'est beaucoup occupé de l'impression produite dans les départements par le Manifeste présidentiel et des appréciations des divers organes de la presse de province.

Nous croyons savoir que le gouvernement a lieu d'être satisfait.

Des instructions spéciales ont été adressées à tous les commissaires de police de Paris pour la surveillance des réunions électorales.

Dans les régions officielles il n'est aucunement question d'un second manifeste que le Maréchal adresserait aux électeurs.

M. Gambetta vient de recevoir, des réfugiés français et des radicaux de Londres, l'ordre impératif d'avoir à assister à la ma-

nifestation qu'ils veulent organiser contre le manifeste du Maréchal.

Cet ordre impératif est venu à la suite de la réponse de M. Gambetta que tout son temps était pris.

On considère aujourd'hui, dans les hautes régions politiques, la lettre que M. Grévy a fait publier dans le journal la France comme une preuve que l'ancien président de la Chambre n'accepte pas la responsabilité du rôle directeur qu'on lui attribuait par avance.

M. Rouher va prochainement quitter Paris pour aller faire une tournée électorale dans le Puy-de-Dôme.

Un long entretien a eu lieu avant-hier entre M. le ministre des affaires étrangères et l'ambassadeur d'Espagne au sujet des nouvelles conventions commerciales à intervenir entre la France et l'Espagne.

Nous trouvons dans le Mot d'Ordre la perle suivante:

« Nous ne voulons pas rechercher si les cris de Vive la République! sont poussés par les gens de bien, nous constatons qu'ils sont poussés par bien des gens... Et cela nous suffit. »

A la bonne heure, voilà qui est carrément démocratique!

C'est pousser jusqu'à ses plus logiques conséquences la doctrine de la loi du nombre.

Pour le Mot d'Ordre, dix gredins valent mieux qu'un honnête homme. Le Mot d'Ordre se moque des « gens de bien », ce qu'il lui faut, c'est... « bien des gens. » Il n'y a pas dans la presse française beaucoup de républicains qui oseraient dire si nettement leur façon de penser.

Nos compliments au Mot d'Ordre.

Rappelant la phrase que M. John Le-moigne a eu le triste courage d'écrire dans le Journal des Débats:

« Eh ! mon Dieu ! Louis XVI non plus ne voulait pas s'en aller... »

Le Figaro ajoute avec raison:

« Les républicains ont su forcer Louis XVI à s'en aller » par une méthode très-simple qui consistait à lui couper la tête, et ce n'est pas quand on a mis sa main dans la main des héritiers de ces hommes qu'on devrait se permettre des facettes extrêmement joyeuses. »

Le Mot d'Ordre demande la permission de rappeler au suffrage universel qu'à côté des 363 candidatures de gauche, il en est

une 364^e non moins indisputable, non moins obligatoire, la candidature de M. Biquet-Duverdier, « aujourd'hui logé à la Cochenille pour le crime d'avoir parlé dans une chambre dont les cloisons étaient trop minces et dont un carreau était cassé. » Le citoyen Bonnet-Duverdier se réserve la candidature quelconque.

Le Mot d'Ordre a raison. Le citoyen Bonnet-Duverdier mérite de prendre place parmi les 363. Il manque à la collection.

M. Leverrier, directeur de l'Observatoire, a succombé dimanche matin à sept heures, aux atteintes d'une maladie de foie dont il souffrait depuis longtemps. M. Leverrier, né à Saint-Lô, en 1811, était âgé de 66 ans.

La carrière scientifique de M. Leverrier est trop connue pour que nous ayons besoin de la rappeler longuement. Ancien élève de l'Ecole polytechnique et calculateur de premier ordre, il appliqua de bonne heure ses puissantes facultés de travail aux problèmes de la mécanique céleste, et à la suite d'une série de calculs extrêmement ingénieux, il parvint à déterminer, en 1846, la position d'une planète jusqu'alors inconnue, dont la présence pouvait seule expliquer les perturbations constatées dans la marche de la planète Uranus.

La sensation produite par cette découverte fut immense. M. Leverrier qui était déjà membre de l'Académie des sciences, fut comblé d'honneurs et de récompenses, non seulement par le gouvernement français, mais par les gouvernements étrangers.

Membre de l'Assemblée législative en 1849, sénateur sous le second empire, M. Leverrier ne joua pas un rôle important comme politique. Après la mort d'Arago, il fut appelé à la direction de l'Observatoire. Des dissentiments très-vifs avec plusieurs de ses collaborateurs le firent révoquer de ses fonctions, en 1870. Néanmoins, il fut rappelé sous le gouvernement de M. Thiers. Sa personnalité, quoique vivement discutée, était évidemment considérable et il laissait un grand vide dans le monde savant.

Etranger

Pologne. — Les effets des désastres de Russie se font sentir dans toutes ses possessions. Les nouvelles de Pologne étaient tellement graves ces jours-ci que nous avons dû laisser prévoir toutes les éventualités. Le bruit avait réellement couru que le czar se déciderait à faire la part du feu et à céder à l'Allemagne une partie de la Pologne en échange de son concours effectif. Les journaux officiels de Berlin avaient publié même un démenti. Le Moniteur officiel de l'empire d'Allemagne joint lui-même son démenti à celui de la Gazette de la Croix et de la Gazette de l'Allemagne du Nord. Cependant le Kurjer Poznanski, journal polonais de Posen, met en doute la sincérité des démentis quant leurs fonctions.

D'énormes *sunkas* (1), toujours en mouvement, agitaient l'air intérieur, tandis que les brises du dehors arrivaient fraîches et parfumées à travers les stores de racine de *kouskous* sans cesse humectés.

Le docteur laissa son traînage et quelques milles de Calcutta, où ces animaux ne sont point reçus, et y entra en palanquin avec sa fille. Tollar, qui ne connaissait que les villes de l'intérieur, fut émerveillé à la vue de cette capitale des possessions britanniques.

L'aspect de Calcutta offre, en effet, quelque chose de singulièrement curieux par la réunion des races de croyances et des civilisations différentes qui s'y rencontrent et vivent côte à côte sans se confondre.

On y trouve, pour ainsi dire, des Turcs et les tous les peuples de l'Asie, depuis le Turc et le Japonais jusqu'au Japonais.

Cependant la population, qui est de six millions d'âmes, se compose surtout d'Hindous, de Chinois, d'Arabes, de Persans, de Malais, de Javanais et d'Anglais.

Les religions dominantes sont le brahmanisme, le bouddhisme, tout l'Hindoustan, le brahmanisme, le bouddhisme, le mahométisme et le culte du soleil.

(La suite au prochain numéro.)

si l'on savait... Tollar... mon fils...

Les mains de la mourante saisirent celles du jeune garçon; elle lui jeta un regard plein de sollicitude; puis sa tête retomba en arrière; elle avait cessé de vivre.

Tollar, déjà affaibli par la maladie, la fatigue et les émotions qui venaient de se succéder, ne put supporter ce dernier coup, et tomba évanoui sur le corps d'Irrady.

Lorsqu'il rouvrit les yeux, il se trouva couché sur un riche tapis, dans une tente élégante. Le docteur Dumfries et miss Erase tenaient debout à ses côtés.

« Le voilà qui reprend ses sens ! » cria celle-ci; de grâce, parlez-lui, mon père !

Le docteur avait fait une étude particulière des nombreux dialectes hindous, et pouvait converser facilement avec les habitants de la plupart des provinces.

Il adressa la parole à Tollar, d'abord en *ouriga*, qui se parle sur la côte d'Orissa, puis en *carbate*, en malabar, en marathe, et enfin en langue gauri, usitée dans le Bengale.

C'était celle que parlait le jeune garçon, et il répondit, à toutes les questions du docteur; mais à mesure qu'il parlait, le souvenir de ce qui s'était passé lui revenait plus distinct, et les sanglots l'interrompirent tout à coup.

M. Dumfries tâcha en vain de le consoler. Tollar

demanda avec instance à voir les restes de sa mère et à lui rendre lui-même les honneurs funèbres.

« Je ne pourrai point, dit-il en pleurant, faire conduire son cadavre au son des instruments, ni le placer sur un bûcher avec le riz, les fruits, le bétail et la fiente de vache consacrée; cette pompe est réservée aux premières castes et aux morts opulents, mais du moins je veux l'envelopper dans son plus riche vêtement, et la déposer de mes mains dans la terre; ce sera le dernier service qu'elle recevra de son fils. »

Le docteur respecta ce désir pieux, et laissa aller le jeune Indien, en l'avertissant seulement qu'il voulait le revoir après la cérémonie funèbre.

Tollar revint au bout de deux heures, pâle et abattu.

« Tout est achevé, dit-il à M. Dumfries d'une voix sourde; ma mère est allée recevoir la récompense du bien qu'elle a fait. »

« Et toi, tu restes seul? demanda le docteur. »

« Seul, répondit le jeune garçon. »

« Tu n'as pas même un protecteur? »

« Personne. »

« Eh bien ! je t'en tiendrai lieu, reprit M. Dumfries avec bonté; à partir d'aujourd'hui tu es de ma maison. »

Le docteur Dumfries était un de ces agents de la Compagnie des Indes que les Anglais désignent ha-

bituellement sous le nom de *civiliens* pour les distinguer des employés militaires.

Il remplissait à Calcutta des fonctions importantes, et il y jouissait d'une opulence presque princière.

Son hôtel, bâti dans le quartier de Chowring, était une sorte de palais orné d'un double péristyle à colonnades grecques, et d'un fronton de marbre sculpté.

Il était précédé d'une esplanade de gazon rafraîchi par plusieurs pièces d'eau sur lesquelles s'épanouissaient les calicés rouges du lotus, et adossé à un jardin immense tout diapré de jasmains blancs, d'izores aux touffes pourprées, et de ces charmantes fleurs du *tochambaga* dont les femmes hindoues ornent leurs cheveux.

L'intérieur n'était pas moins magnifique.

Les murs partout revêtus du stuc indien, dont le marbre lui-même ne peut égaler l'éclat (1), étaient en outre décorés par des peintures et des statues chèrement achetées en Italie.

Des tapis de Perse aux merveilleuses nuances s'étendaient partout sous les pieds: des meubles de laque, de porcelaine, d'ivoire, fournis par la Chine ou le Japon, garnissaient tous les appartements et étaient confiés aux soins de cent vingt domestiques revêtus des différentes livrées indi-

(1) Il est composé de chaux, de blanc d'œuf et de sucre.

relations des feuilles gouvernementales de Berlin, d'après lesquelles la Prusse ne songerait pas à s'agrandir du côté de la Pologne russe.

Le journal polonais rappelle que son correspondant de Paris lui a annoncé il y a déjà longtemps que, d'après des renseignements fournis par un personnage haut placé, ayant des attaches avec le grand-duc héritier de Russie, le projet relatif à la cession de la rive gauche de la Vistule à la Prusse existait avant l'explosion de la guerre turco-russe.

L'émir de Bockara, à peine dompté depuis deux ans, devient de plus en plus mécontent. Il a concentré son armée, et les Russes craignent de voir les hostilités éclater d'un moment à l'autre.

En présence de cet ensemble de faits, tous préjudiciables à la Russie, il est facile de se faire une idée de ce qu'aura pu être l'entrevue de Salzbourg, malgré le mystère qui l'enveloppe toujours.

Toute la presse européenne, celle qui ne puise pas ses inspirations à Saint-Petersbourg ou à Berlin, est d'accord pour dire que les coups qui ont frappé la Russie ont retenti douloureusement à la cour de l'empereur Guillaume. L'Allemagne, ou plutôt la Prusse, se trouve dans la même situation que la France au lendemain de 1866. Plewna valait aussi directement que Sadownous avait atteint. L'analogie pourrait s'étendre plus loin encore, et, s'il faut s'en rapporter aux informations du *Kurier Poznanski*, le contrat passé avant la lettre, c'est-à-dire avant la guerre, pour la cession des provinces polonaises, ressemble beaucoup au traité relatif aux frontières du Rhin. Dans de telles conjonctures, le prince de Bismarck, peut-être, demanderait au lieu d'ordonner, et le comte Andrassy, fort de cette situation impévue, y trouve l'occasion de peser à son tour des conditions.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Le Comité conservateur, constitué à Angers sous la présidence de MM. des sénateurs de Maine-et-Loire, a décidé à l'unanimité qu'il appuierait les candidats agréés par le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon.

Le *Patriote* annonce les candidatures républicaines de M. Mourin dans la première circonscription d'Angers, de M. Maille dans la seconde, et de M. Benoist à Baugé.

Il se fait sur les deux candidatures républicaines annoncées pour l'arrondissement de Saumur.

M. de Baron, général de brigade, disponible, a été nommé au commandement de la brigade de cuirassiers.

LES SOIRÉES DE N.-D. DU FORT.

Les jeunes gens de la Société de Notre-Dame du Fort ont donné, cette semaine, deux soirées des plus intéressantes. Nos bons villageois, Brouillés depuis Wagram, les *Vivantes du pavé*, en ont composé le programme, et les intermèdes étaient remplis par de nombreux morceaux de piano.

Quoi de plus délicieux, de plus palpitant d'intérêt que ces réunions de la jeunesse où la joie la plus franche rayonne sur tous les visages et se communique, tant elle est vive, et naturelle, à toute une assistance comprenant l'élite de la société saumuroise et les hautes notabilités de la magistrature et de l'armée! Chacun avait à cœur de rendre hommage au talent et plus encore au dévouement et au zèle de deux jeunes officiers de l'Ecole qui, depuis trois mois, sont chargés de se prodiguer pour donner à l'œuvre des jeunes gens plus d'attrait et plus de charme. Honneur à M. O. N., qui a fasciné les regards par l'heureuse conception et la bonne exécution de nombreux déjeuners; honneur aussi à M. H. C., qui a dirigé les répétitions avec un zèle soutenu et selon ses œuvres. Acteurs, chanteurs et musiciens se sont acquittés de leurs rôles avec une parfaite intelligence et ont été couronnés d'applaudissements justement mérités.

Ces jeunes artistes nous promettent pour cet hiver de brillantes soirées; ils sont assurés d'avance que la sympathie des amis de la jeunesse ne leur fera pas défaut.

Un déplorable accident de chasse est arrivé, ces jours derniers, à Villiers-en-Plaine (Deux-Sèvres).

Un chasseur, nommé Garnier, voulant franchir une haie, eut l'imprudence de ne pas assujettir suffisamment son fusil sur l'épaule. Cette arme lui échappa, s'engagea dans les buissons, et le coup partit, atteignant en pleine poitrine le malheureux chasseur, qu'on a relevé sans vie.

Caisse d'Épargne de Saumur.

Séance du 23 septembre 1877.
Versements de 87 déposants (17 nouveaux), 12,001 fr.
Remboursements, 4,927 fr. 39 c.

Faits divers.

L'INCENDIE DE TARDES.

Le *Bien public*, de Tarbes, donne les détails suivants sur un incendie qui est venu jeter le deuil et la consternation dans cette ville:

« Vers une heure de l'après-midi, un incendie, qui selon toutes les vraisemblances couvrait déjà depuis quelque temps, se déclarait à l'extrémité de la rue Saint-Louis, dans la succursale du couvent du Saint-Nom-de-Jésus.

« Aux premiers appels du tocsin, les pompiers de la ville et les troupes de la garnison sont accourus sur le lieu du sinistre. Déjà la toiture, et les greniers du couvent étaient la proie des flammes.

« Cependant, les religieuses avaient eu tout le temps d'évacuer les bâtiments atteints par l'incendie, les élèves du couvent étaient en vacances; il semblait donc qu'on ne dut avoir aucun accident à déplorer. Une fatalité terrible a voulu qu'il en fût autrement.

« Pendant que la toiture flambait, et malgré les avertissements réitérés qui leur venaient du dehors, quelques personnes, n'écoulant que leur courage, essayaient de sauver les objets précieux qui se trouvaient dans la chapelle du couvent, située au premier étage.

« Trois d'entre elles sont mortes victimes de leur dévouement: M. le capitaine Théron, attaché à la commission d'expériences de Tarbes; M. l'abbé Laffont, aumônier de l'hospice, et un canonnier du 24^e d'artillerie, ordonnance de M. le lieutenant-colonel Cary.

« Une quatrième personne, M. Anaclel Coumétou, n'a échappé à la mort que par miracle.

« Voici comment s'est produite cette épouvantable catastrophe.

« M. le capitaine Théron, M. Coumétou, et le canonnier, après avoir plusieurs fois parcouru les appartements du premier étage pour sauver soit les personnes qui pouvaient s'y trouver, soit les objets qu'ils pourraient soustraire aux flammes, s'apprétaient à descendre au rez-de-chaussée, qui n'était pas encore atteint par l'incendie, quand ils rencontrèrent sur l'escalier M. l'abbé Laffont, aumônier de l'hospice. « Et les vases sacrés! » dit M. Laffont. M. Coumétou le rassure en lui affirmant qu'ils ont été remis à une des sœurs du couvent. « Et le tabernacle! » s'écrie alors l'aumônier. Aucune des personnes présentes ne sachant que le tabernacle avait déjà été transporté à la cathédrale, ils rentrent tous quatre dans la chapelle, où se trouve en même temps qu'eux un ouvrier qui s'appelle, croyons-nous, M. Gelin.

« Ils n'y étaient pas plutôt que la charpente enflammée s'écroule sur le plafond de la chapelle; le plafond s'effondre, entraîne dans sa chute le plancher lui-même, et cette trombe enflammée descend jusqu'au rez-de-chaussée, emportant avec elle trois victimes, M. Théron, M. l'abbé Laffont et le canonnier qui les avait suivis.

« Par bonheur, M. Coumétou, qui se trouvait, au moment de l'effondrement, tout près d'une fenêtre, put sauter sur la galerie du premier étage et de la galerie descendre dans la cour.

« Aussitôt après l'effondrement, on voit s'élever des tourbillons de fumée qu'il soulève le malheureux canonnier déjà défigurée par les flammes. En même temps on entend sortir du brasier des cris déchirants. A moi! au secours! C'est la voix du capitaine Théron. M. Coumétou et le canonnier, déjà

échappés aux flammes, s'y précipitent de nouveau pour essayer de le sauver.

« Après une tentative héroïque, mais infructueuse, le canonnier est retiré des flammes horriblement mutilé. On l'emporte, et il crie jusqu'à l'hospice:

« — Le capitaine! Sauvez le capitaine!
« Il est mort mercredi, après d'atroces souffrances.

« En même temps que cet obscur martyr, M. Coumétou pénétrait dans le foyer de l'incendie par la porte qui donne sur la rue Saint-Louis. Arrêté par l'amas de décombres, entendant toujours les cris du capitaine, il sort de la pièce, y entre par la porte de la cour et jette un suprême appel:

« — Capitaine, où êtes-vous?

« — A moi, Coumétou, au secours!

« A travers les nuages de fumée, M. Coumétou aperçoit le capitaine, dont le torse et les bras levés se dégageaient des chevrons enlascés sur son corps. M. Coumétou lui prend la main droite, dont la peau — détail horrible! — reste entre ses doigts. Il lui saisit alors le bras gauche, et, au moment où il l'attirait à lui, une nouvelle poutre se détache, tombe sur le bras du capitaine et le brise. Aveuglé par la fumée, M. Coumétou ne doit son salut qu'à une perche qui lui est tendue par M. Coffin, vétérinaire.

« Après ces efforts désespérés, c'en était fait de M. le capitaine Théron.

« Quant à M. l'abbé Laffont, il n'avait pas poussé un cri, et l'on s'est demandé pendant près de deux heures s'il était réellement enseveli sous les décombres. Ce n'est qu'après les plus minutieuses recherches qu'on en a acquis la douloureuse conviction.

« Son cadavre n'a été retiré que le lendemain du monceau de plâtras et de poutres calcinées sous lequel il était enfoui.

« Le corps de M. le capitaine Théron a été relevé mardi, vers quatre heures, avant même que l'on se fût rendu complètement maître des flammes. »

Pour les articles non signés: P. GODET.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE.

22 septembre 1877.

La semaine a été très-agitée. Jusqu'à la publication du manifeste du Président de la République, on a acheté, on a franchi le cours de 106.50 sur le 5 0/0 et de 70.50 sur le 3 0/0, coupon détaché sur le 3 0/0. Quand les spéculateurs à la hausse ont voulu réaliser, les contre-parties ont fait défaut, les cours se sont dérobés et l'on est retombé beaucoup plus rapidement que l'on n'était monté. Pour mesurer l'étendue de la baisse, s'il est pourtant équitable de se reporter aux cours de compensation du commencement du mois, ils ont été fixés à 105.70 sur le 5 0/0 et à 70.75 sur le 3 0/0, déduction faite du coupon de 0 fr. 75 c. détaché le 15 courant.

Le résultat des combats livrés en Bulgarie a complètement déroulé la spéculation à la hausse. Elle avait regardé comme certaine une rapide et complète destruction des armées turques, la médiation des grandes puissances devait alors se produire, et avant l'hiver l'Orient était pacifié. Les bruits d'armistice et de médiation circulent bien encore, mais rencontrent peu de créance.

Les marchés allemands qui avaient donné le signal de la hausse ont rétrogradé en même temps que nos rentes. Les fonds anglais seuls ont conservé leur fermeté; la Bourse de Londres voit avec joie les succès des Turcs, et le retard apporté à l'élevation du taux de l'escompte de la banque d'Angleterre permet aux acheteurs de maintenir leurs positions.

Le 5 0/0 italien avait monté plus rapidement que nos rentes, il les a suivies dans leur mouvement de recul. La hausse de la rente italienne n'acquerra une véritable solidité que quand les Italiens n'auront plus besoin de faire appel aux capitaux étrangers pour leurs grands emprunts.

Les Fleurs autrichiens en or ont baissé aussi violemment qu'ils avaient monté. La lourdeur des valeurs égyptiennes s'est transformée en une véritable déroute, quand le télégraphe a annoncé qu'en novembre 1876, lors du règlement de la dette de l'Égypte on avait omis une somme de 112,500,000 f. Il faut faire de nouveau appel à la lumière de MM. Gosen et C^{ie} pour arriver à un nouveau règlement. Mais comment donc est tenue la comptabilité égyptienne qu'une émission de cette importance ait été possible?

Les victoires des armées turques ont permis un léger mouvement de hausse sur les valeurs ottomanes. Les fonds russes soutenus par les rachats des vendeurs à découvert d'ancienne date n'ont pas baissé autant qu'on avait pu le craindre. Les valeurs

espagnoles ont salué par une amélioration de cours l'annonce du mariage du roi Alphonse. La reprise des fonds péruviens n'a pas fait de nouveaux progrès.

Les actions des grandes institutions de crédit, dont le comptant règle plus le prix que la spéculation, n'ont pas subi de fluctuations considérables. Le Crédit foncier qui, de valeur de placement, s'est transformé en titre de spéculation depuis les avances à l'Égypte consenties par ses administrateurs, donne le spectacle de l'agitation la plus inquiétante pour les porteurs de ces titres: dans une seule Bourse, il a baissé de 35 fr.

La découverte étrange faite dans les finances égyptiennes a renvoyé à une époque indéterminée l'opération dont on devait faire bénéficier les actionnaires du Crédit foncier de France. La spéculation l'avait fait monter outre mesure; les réalisations précipitées ont violemment ébranlé ses cours. Le Crédit mobilier français est resté à peu près stationnaire, les acheteurs de titres de cette société devront attendre jusqu'au 1^{er} octobre le jugement de l'instance en liquidation. Le Crédit mobilier espagnol a montré un calme relatif au milieu de l'agitation des valeurs de spéculation.

La Bourse a appris avec la plus complète indifférence que la Banque franco-égyptienne songeait à réduire son capital de moitié. Sa complète disparition ne ferait pas un grand vide. Les actions de nos grandes Compagnies de chemins de fer étaient restées en dehors du mouvement de hausse, il était donc naturel qu'elles ne payassent qu'un tribut modéré à la baisse. Les Charentes se sont relevées au-dessus de 150, on espère connaître dans quelques jours le chiffre auquel la commission d'arbitrage aura estimé la valeur du rachat des lignes de cette société. Le calme est revenu sur les bons de délégation de subventions de l'État. Les actions des chemins de fer étrangers ont eu un marché fort animé.

Les chemins autrichiens ont brusquement et sans discussion perdu le cours de 700. L'augmentation de recettes de 300,000 francs réalisées pendant la semaine dernière a été impuissante à les arrêter sur la pente de la réaction. Les Lombards, qui avaient moins monté, ont opposé plus de résistance à la baisse.

Les chemins espagnols et portugais n'ont subi qu'une dépréciation relativement peu importante.

(Correspondance universelle.)

Marché de Saumur du 22 septembre.

Froment (l'h.) 77	24 75	Huile chene. 50	—
2 ^e qualité. 74	23 25	Huile de lin. 50	—
Seigle. 75	15 50	Graine arde. 50	—
Orge. 65	13 50	— luzerne. 50	—
Avoine h. bar. 50	11	Foin (dr. c.) 780	55
Fèves. 75	15 25	Luzerne. 780	50
Pois blancs. 80	40	Paille. 780	40
— rouges. 80	30	Amandes. 50	—
Graine de lin. 70	—	Cire jaune. 50	260
Farine, chias. 157	70	Chanvres 1 ^{re}	—
Colza. 65	—	qualité (52 k. 500)	65
Chenevis. 50	—	2 ^e	50
Huile de noix. 50	90	3 ^e	45

COURS DES VINS.

BLANCS (2 hect. 50).	
Coteaux de Saumur, 1876.	1 ^{re} qualité. » à 140
Id. 1876.	2 ^e id. » à 60
Ordin., env. de Saumur 1876.	1 ^{re} id. » à 55
Id. 1876.	2 ^e id. » à 50
Saint-Léger et environs 1876.	1 ^{re} id. » à 60
Id. 1876.	2 ^e id. » à 55
Le Puy-N.-D. et environs 1876.	1 ^{re} id. » à 50
Id. 1876.	2 ^e id. » à 45
La Vienne, 1876.	1 ^{re} id. » à 45
ROUGES (2 hect. 50).	
Souzay et environs, 1875.	1 ^{re} qualité. » à 115
Id. 1876.	2 ^e id. » à 110
Champigny, 1875.	1 ^{re} qualité. » à 110
Id. 1876.	2 ^e id. » à 105
Id. 1876.	3 ^e id. » à 100
Varrains, 1875.	1 ^{re} qualité. » à 110
Varrains, 1876.	2 ^e id. » à 110
Bourgeil, 1875.	1 ^{re} qualité. » à 110
Id. 1876.	2 ^e id. » à 110
Id. 1876.	3 ^e id. » à 110
Restigné 1875.	1 ^{re} id. » à 120
Id. 1876.	2 ^e id. » à 110
Chinon, 1875.	1 ^{re} id. » à 120
Id. 1876.	2 ^e id. » à 110
Id. 1876.	3 ^e id. » à 110

Nous engageons vivement nos lecteurs à voir aux annonces la combinaison avantageuse de crédit offerte par la maison **Abel Plon et C^{ie}**, de Paris, pour l'achat de la librairie et de la musique.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, *terme moyen*. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

